

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

1. LE CONTEXTE NATIONAL

1 - 1 La situation macro-économique - Déficit - Dette publique

De manière récurrente, nous ne pouvons que constater que la crise perdure.

Pour l'année écoulée, nous constatons que dès le printemps 2011 :

- Les banques françaises ont réduit leur participation aux besoins des collectivités locales compte tenu du retour de la crise de liquidité et du financement sur les marchés interbancaire.
- Le démantèlement de DEXIA principal financeur des collectivités locales.
- Les divers plans de rigueur mis en place par les gouvernements Européens qui aggravent la reprise de la croissance puisqu'ils freinent autant la consommation des ménages que le développement des investissements privés et publics avec un durcissement des conditions d'accès aux crédits.
- La croissance de la zone Euro qui a subi un fort ralentissement au 2^{ème} trimestre 2011
- En France, une progression nulle du PIB au 2^{ème} trimestre 2011.
- La croissance annuelle a été de 1.7 en 2011 contre 1.5 en 2010 au lieu des 2% espérés lors de la Loi des Finances 2011. Les prévisions pour l'année 2012 se situent à 1.3 avec une fourchette de 0% à 2.5%. Le gouvernement ayant présenté un projet de Loi pour 2012 avec une réduction du déficit à 4.5 du PIB à 2012 et à 3% pour 2013. Rappelons que la dette publique est estimée en 2012 à 87.7% du PIB au lieu de 85.5 en 2011.

Ainsi pour la 1^{ère} fois au niveau national, la charge de la dette cette année sera le 1^{er} poste budgétaire de l'Etat qui s'élèvera à 48.77 milliard d'Euro soit un niveau de financement sensiblement supérieur aux crédits de l'Education Nationale.

Dans cette dette, la part des administrations locales s'élève à 8% du PIB soit 10% de la dette publique totale alors que l'investissement des APUL représente 70% de l'investissement public total.

1 - 2 Le Projet de Loi des Finances 2012

Le parlement a voté dans le cadre de la Loi de Finance 2012, une trentaine de dispositions relatives aux concours financiers aux collectivités locales. Il confirme la Loi de programmation 2011 / 2014 des finances publiques en entérinant le gel des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

En clair, il s'agit d'une diminution des moyens aux collectivités locales.

Compte tenu de l'effort supplémentaire de 200 million d'euro demandé aux collectivités, l'enveloppe est même en diminution de 120 million d'euro.

Pour mémoire, la Dotation Globale de Fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dotations forfaitaires était indexée jusqu'en 2007 sur l'inflation et une partie de la croissance, en 2008 sur l'inflation, en 2010 sur la moitié de l'inflation et depuis sur rien.

Au sein de la Dotation Globale de Fonctionnement pour la commune de la Salvetat, la dotation de fonctionnement représente 1 million d'euro soit 19% des recettes de fonctionnement.

Pour résumé, le montant total des variables d'ajustement représente 1.207 milliard d'euro pour respecter la réduction des dépenses de l'Etat de 200 million.

De plus, l'Etat modifie les nouvelles modalités du calcul du potentiel fiscal des communes et EPCI qui entraîneront des conséquences, à ce jour non quantifiables, sur l'attribution de nombreuses dotations notamment sur la DSR, DNP et dotations d'intercommunalité.

2. LE CONTEXTE LOCAL

2 - 1 La situation économique de la Salvetat

A ce jour officiellement la commune compte 6 943 habitants. Pour autant la ville doit s'adapter, comme les années précédentes, au contexte national de rigueur budgétaire.

La ville de la Salvetat ne dispose pas de marges de manœuvre financière importante eu égard à ses recettes fiscales, d'autant qu'il n'est pas prévu cette année une augmentation des taux.

Sachant que la commune a des bases d'imposition faibles, c'est la raison pour laquelle ses produits liés aux impôts locaux sont inférieurs à la moyenne de la strate soit 365€ / habitant pour une moyenne de 406€ (base 2006).

2 - 2 L'évolution budgétaire de la commune

Sur cette période la ville de la Salvetat s'est efforcée d'instaurer une politique de maîtrise des dépenses par une gestion rigoureuse d'un certain nombre de postes budgétaires qui ont fait l'objet d'une vigilance particulière (carburant, fournitures administratives, produits d'entretien, petites fournitures ...).

Ceci a pu se faire par une mise en concurrence systématique dès la première centaine d'€ ainsi que par un contrôle d'opportunité de la dépense.

De ce fait, pour l'exercice 2011, on note une augmentation sensible de l'autofinancement puisque le solde d'exécution de la section de fonctionnement dégage un excédent de 1300 000 € dont une partie (800 000€) pourrait affectée en recettes de fonctionnement 2012 et les 500 000 € restant en recettes d'investissement pour éviter de lever un emprunt et par là même financer une partie des projets (*Annexe 1*).

3. LES CHOIX ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2012

3 - 1 Fonctionnement (*Annexe 2*)

Les recettes

Pour les dotations d'Etat (DGF, DRS, DNP et diverses compensations, elles ne devraient pas augmenter comme vu précédemment et ne représentent que 30 à 35% des produits de fonctionnement.

S'agissant du chapitre 70 : les produits des services représentés par les produits crèche et restauration scolaire, on doit tabler sur une augmentation de 1.5% due à l'inflation.

Pour la fiscalité locale qui représente actuellement 48% des recettes, il n'est pas prévu une augmentation des taux mais par contre la Loi des Finances 2012 prévoit une augmentation de 1.8% des bases d'imposition qui devraient représenter une augmentation des produits de 50 000€, hors variation physique.

Pour mémoire, le placement des 1.5 million fait auprès du Trésor Public devrait rapporter entre 1 et 10 000 €. Cette somme doit être considérée comme de la trésorerie et donc essentiellement utilisée pour boucler les fins de mois. Elle ne représente en aucun cas une recette budgétaire pour financer de l'investissement. En effet, ces sommes provenant de la vente des terrains à l'Apouticayre ont été inscrites sur les années 2006, 2007 pour nous faire éviter de faire des emprunts, à considérer comme des flux et non des stocks.

Par ailleurs sur 2012, nous commencerons à enregistrer des recettes supplémentaires liées à la taxe sur des terrains devenus constructibles votée par le conseil municipal le 16 juin 2009.

Les dépenses

Il convient de rester dans la même dynamique de restriction budgétaire :

Chapitre 011 : Les charges à caractère général

Elles représentent le train de vie de la commune sont à hauteur de 25% des dépenses globales. Elles ne feront l'objet d'aucune augmentation malgré la revalorisation d'un certain nombre d'éléments (eau, gaz, électricité, carburant, denrées alimentaires ...). Il faudra continuer à porter nos efforts sur les gros postes notamment l'énergie électrique qui représente 16% du chapitre 011 en impulsant une dynamique d'économie d'énergie sur le chauffage, l'éclairage public...

La stabilisation en volume de ce poste est aussi liée en partie à une diminution du 611 (prestation de services). En effet, dans le cadre de l'appel d'offre de la gestion des ALAE et ALSH nous avons changé de prestataires ce qui nous a fait enregistrer une économie de près de l'ordre de 90 000€.

Par contre nous devons maintenir notre effort sur l'entretien des espaces verts, des bois classés et des voiries.

Chapitre 012 : Les charges de personnel

Elles se stabilisent en 2011 à 2 804 000 € pour 2 779 000€ en 2010 soit une augmentation de 29 000€ liée essentiellement à un recrutement sur le service scolaire et accueil et par le remplacement de personnels absents sur les services sensibles notamment les crèches et les écoles.

Sur les perspectives 2012, et à ce jour dans la mesure où l'ensemble des services à la population (crèches, écoles, service social, administration, services techniques) est rendu de manière satisfaisante il n'est pas prévu une augmentation de l'effectif actuel (102 agents), ceci étant il convient de réfléchir au renforcement du service propreté urbaine qui a fait l'objet d'un départ à la retraite en fin d'année.

Chapitre 014 : Prélèvement SRU

Avec 176 logements sociaux à ce jour, la ville devra malgré tout s'acquitter d'une cotisation de 55 000€.

Chapitre 65 Charges de gestion courantes

La participation de la commune aux associations sera limitée à 160 000€.

Chapitre 66 : Charges financières (Annexe 4)

En 2011, il n'a représenté que 1.13% des dépenses.

Pour 2012 la somme est estimée à 114 000€ liée aux paiements des intérêts de la dette soit 16€ par habitant pour une moyenne nationale de 33€.

3-2 L'investissement (Annexe 3)

Les dépenses

L'exercice 2011 dégage un excédent de clôture de 1 211 000€.

Le total des restes à réaliser à savoir les sommes engagées 2011 mais non mandatées sur l'exercice s'élèvent à 1 800 000€ dont près de 1 400 000€ pour la réalisation de UPC et 213 000€ pour les programmes de voirie.

S'agissant des opérations nouvelles les efforts seront portés sur les secteurs suivants :

- Les écoles pour 250 000€ (travaux huisseries et liaison couverte à Marie Curie, réfection des sanitaires et acquisition de matériel sur Condorcet, travaux divers sur les Trois Chênes, jeux et acquisition de matériel sur les Petits Lutins)
- Gymnase : réfection du sol sportif et des sanitaires / douches pour 100 000€
- Voiries : 550 000€ (accent sera mis sur la réfection des trottoirs avenue de Gascogne et des Pyrénées, des opérations de sécurité par pose de ralentisseurs et d'un radar pédagogique, concrétisation du programme avenue des Roses et des Violettes).
- Eglise pour 45 000€ (cloches et centrale de commandes)
- Eclairage public pour 65 000€
- Equipement des services pour 150 000€ (acquisition tondeuse, minibus, épareuse)
- Environnement pour 80 000€ (piétonnier / Passerelle Boucheti)
- Club House Rugby pour 30 000€ (étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le Club de Rugby)

Les recettes

Report d'emprunt de l'exercice 2011 :	900 000€
Prélèvement provenant de la section de fonctionnement :	700 000€
Affectation du résultat :	500 000€
TLE :	100 000€
Excédant de clôture :	1 211 000€
Subventions :	600 000€

Solde de Fonctionnement

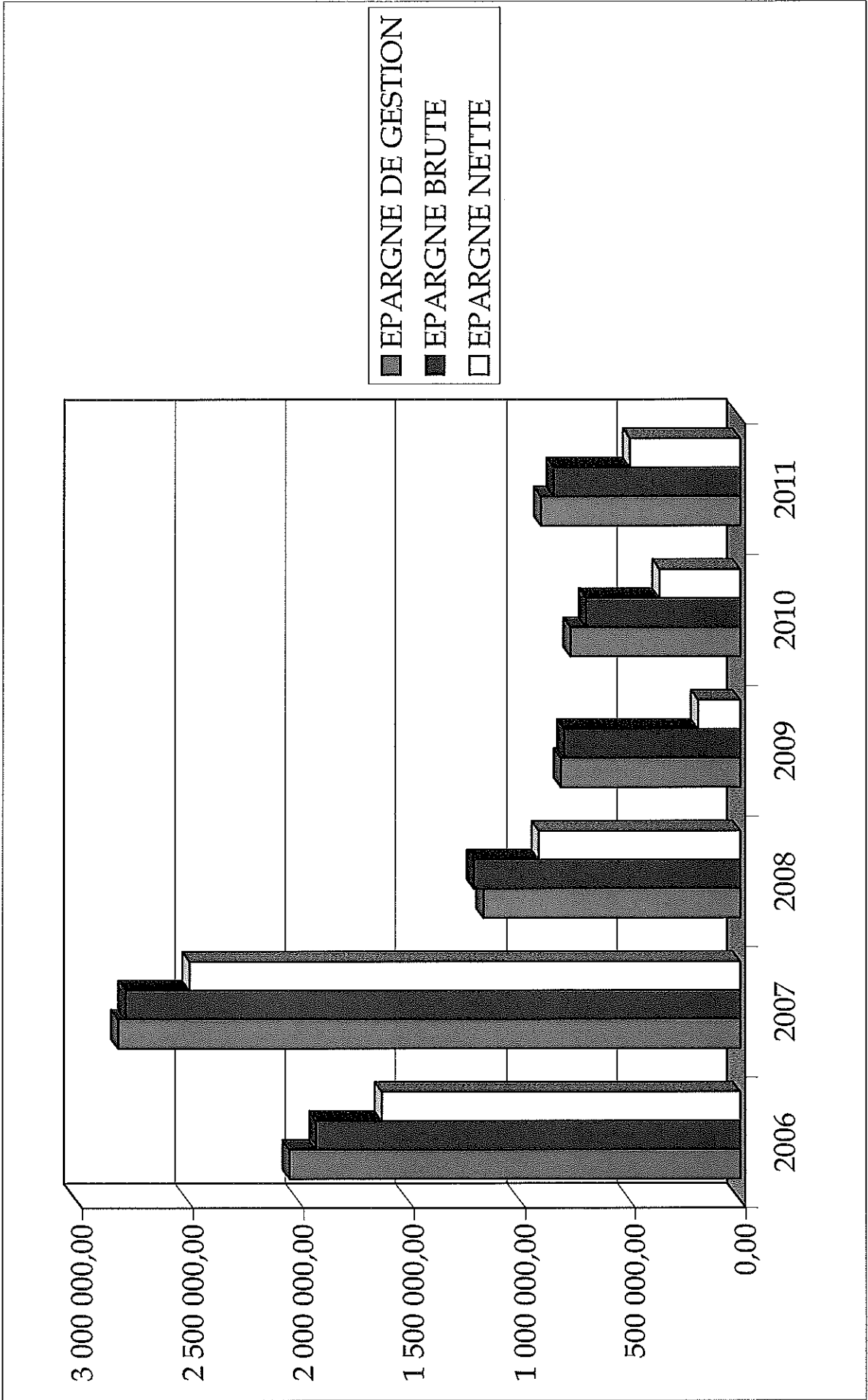
Annexe A

Source : CA, CA 2011 provisoire

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EPARGNE DE GESTION	2 038 609,19	2 814 197,11	1 164 033,53	813 550,19	771 321,68	905 876,10
- charges financières	122 082,75	129 956,81	119 812,56	104 357,83	81 802,02	71 683,31
+ produits financiers	4,59	97 847,36	161 853,91	90 546,51	11 554,90	13 054,59
EPARGNE BRUTE	1 916 531,03	2 782 087,66	1 206 074,88	799 738,87	701 074,56	847 247,38
- remboursement emprunts (K)	297 797,48	289 082,29	289 875,28	610 976,65	336 977,54	346 961,22
EPARGNE NETTE	1 618 733,55	2 493 005,37	916 199,60	188 762,22	364 097,02	500 286,16

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	267 613,03	1 159 162,66	1 204 574,88	388 592,24	107 010,93	847 247,38
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE DU REMBOURSEMENT EN K DES EMPRUNTS	-30 184,45	870 080,37	914 699,60	-222 384,41	-229 966,61	526 391,36

Annexe 1



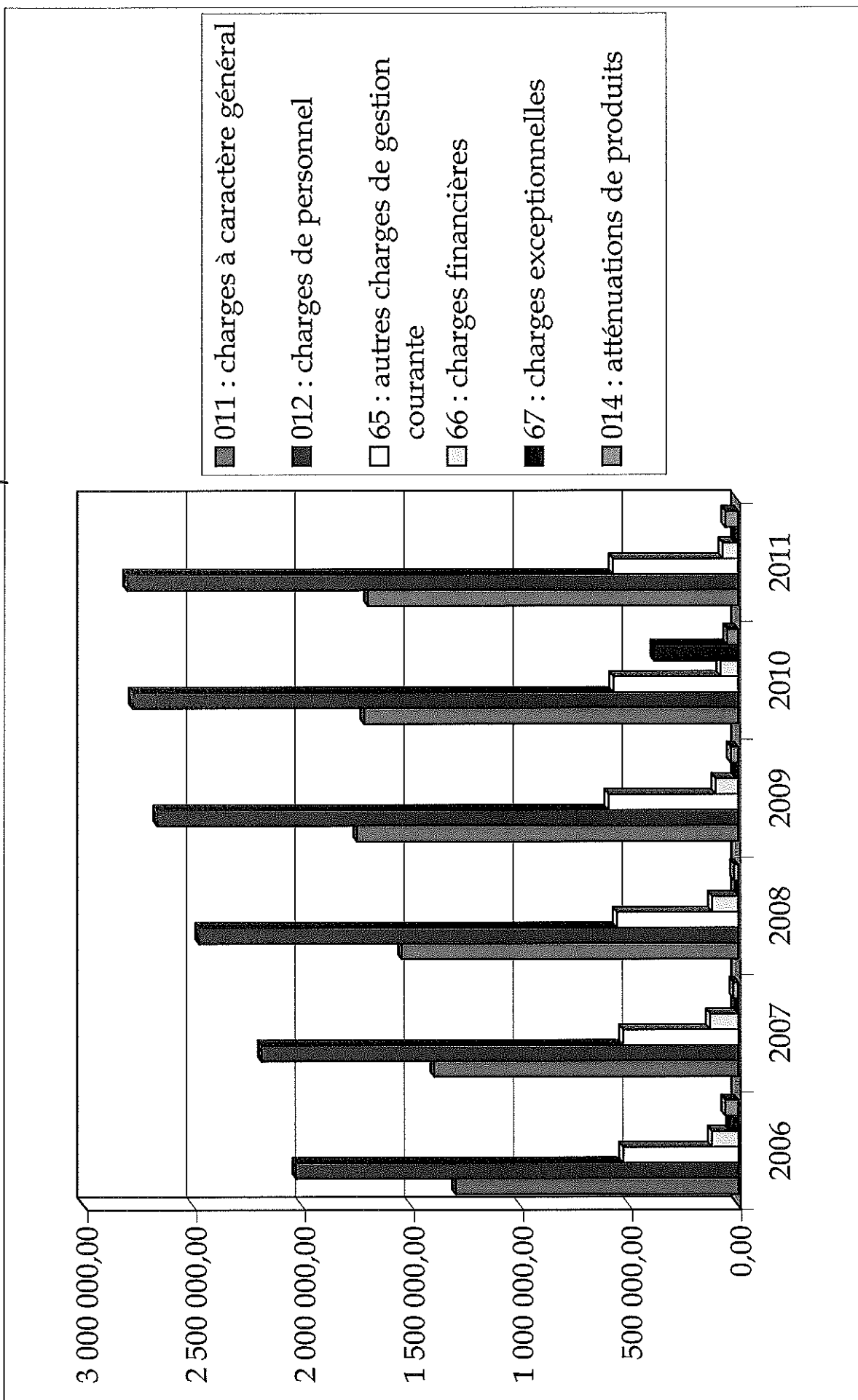
Section de Fonctionnement (opérations réelles)

Annexe 2

Source : CA, CA 2011 provisoire

Recettes / chapitre	2006	2007	2008	2009	2010	2011
70 : produits des services	447 672,60	595 546,46	660 984,89	657 171,75	641 866,39	703 830,96
73 : impôts et taxes	2 326 862,03	2 287 503,08	2 465 354,85	2 630 532,85	2 930 867,27	3 201 680,04
74 : dotations et participations	1 360 194,43	2 371 402,46	2 118 243,64	2 002 079,75	1 927 276,69	1 969 815,55
75 : autres produits de gestion courante	6 573,36	11 040,00	10 070,00	10 361,87	13 629,25	7 720,66
76 : produits financiers	4,59	97 847,36	161 853,91	90 546,51	11 554,90	13 054,59
77 : produits exceptionnels	1 684 846,40	1 629 914,72	452 231,02	464 614,65	332 009,21	98 498,63
013 : atténuations de charges	163 122,36	58 073,06	50 627,68	106 433,95	59 072,79	77 463,74
TOTAL	5 989 275,77	7 051 327,14	5 919 365,99	5 961 741,33	5 916 276,50	6 072 064,17
Dépenses / chapitre	2006	2007	2008	2009	2010	2011
011 : charges à caractère général	1 295 898,76	1 395 022,18	1 543 032,60	1 749 280,11	1 716 639,07	1 699 423,24
012 : charges de personnel	2 027 220,25	2 188 608,18	2 473 902,43	2 666 474,74	2 779 893,09	2 804 515,24
65 : autres charges de gestion courante	529 416,27	530 033,47	556 724,17	595 445,22	571 888,89	574 453,69
66 : charges financières	122 082,75	129 956,81	119 812,56	104 357,83	81 802,02	71 683,31
67 : charges exceptionnelles	38 427,29	2 642,90	255,00	11 870,00	383 712,80	15 974,86
014 : atténuations de produits	59 699,42	22 975,94	19 564,35	34 574,56	50 329,70	58 766,45
TOTAL	4 072 744,74	4 269 239,48	4 713 291,11	5 162 002,46	5 584 265,57	5 224 816,79
SOLDE DES OP REELLES	1 916 531,03	2 782 087,66	1 206 074,88	799 738,87	332 010,93	847 247,38

Annexe 2 Déjeuné de Fontaineville



Recettes Réelles d'Investissement

Ancre 3

Source : CA, CA 2011 provisoire

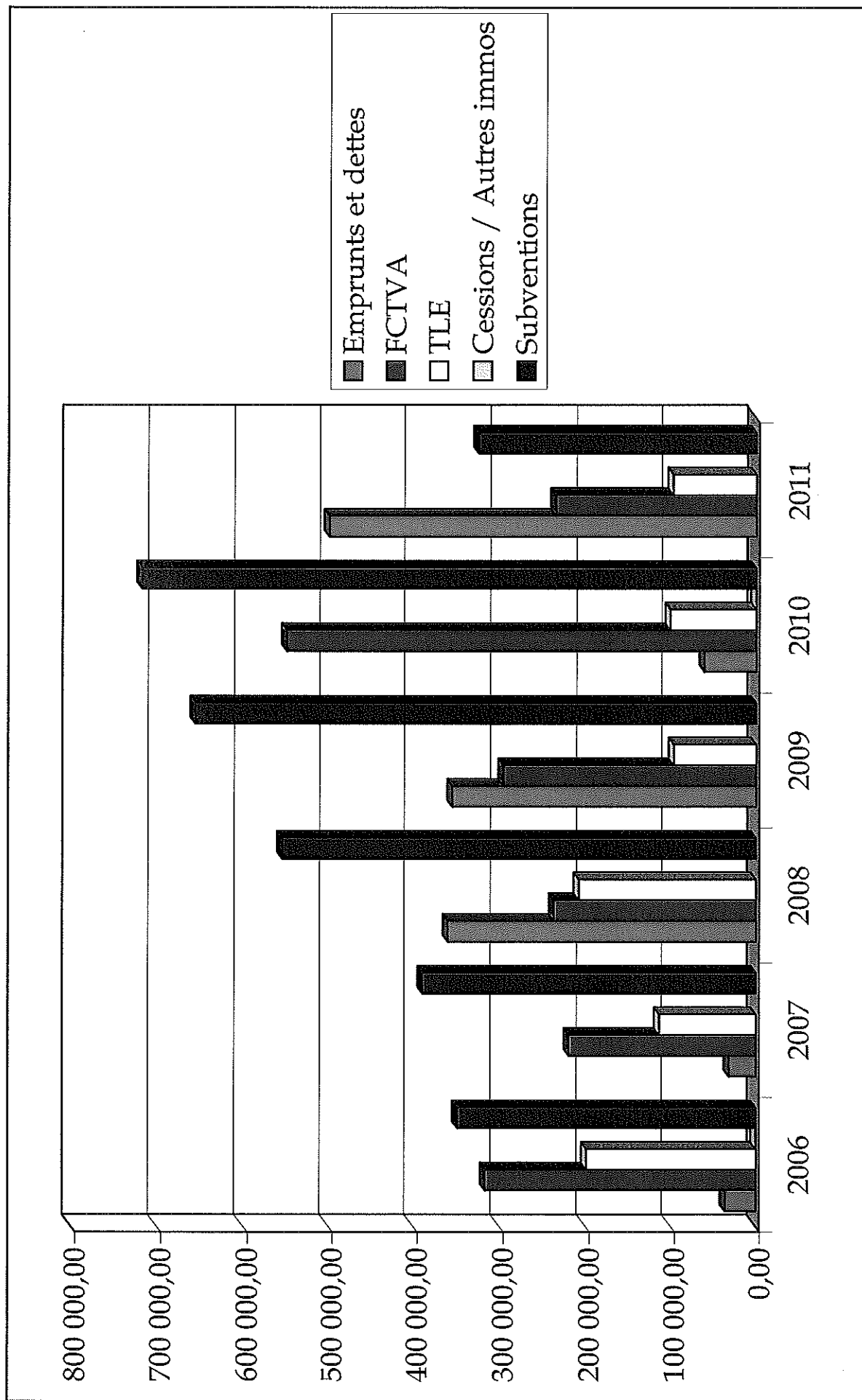
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emprunts et dettes	36 500,00	32 122,00	360 000,00	354 850,00	60 775,35	500 000,00
FACTVA	316 705,36	219 572,93	236 895,61	295 671,42	549 850,33	234 916,15
TLE	199 244,00	113 716,00	208 324,00	96 835,00	101 172,00	97 896,00
Cessions / Autres immos	397,08				237,30	
Subventions	348 391,62	389 669,89	555 041,56	656 158,49	718 305,06	324 686,46
TOTAL RRI	901 238,06	755 080,82	1 360 261,17	1 403 514,91	1 430 340,04	1 157 498,61

Dépenses Réelles d'Investissement

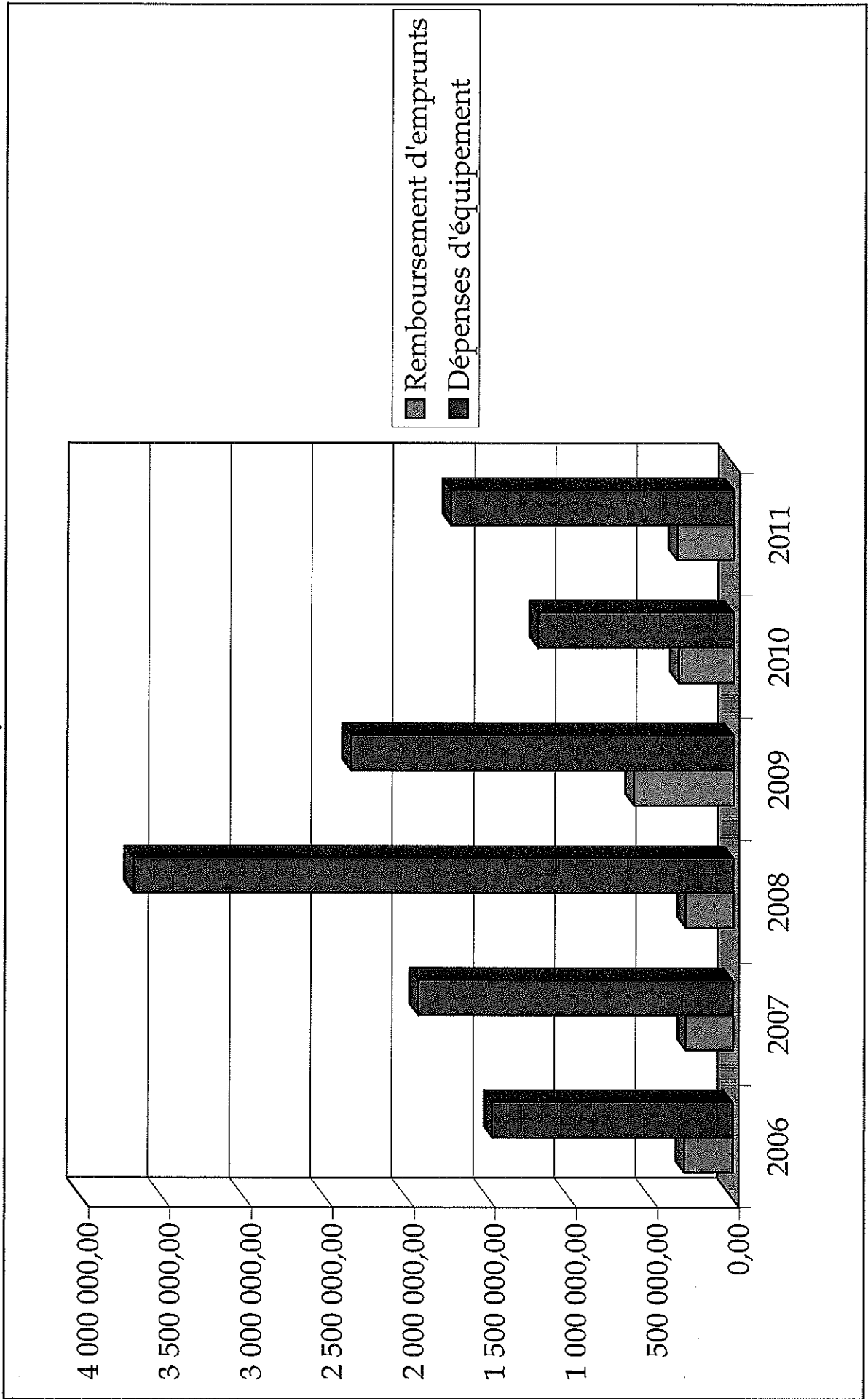
Source : CA, CA 2011 provisoire

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Remboursement d'emprunts	297 797,48	289 082,29	289 875,28	610 976,65	336 977,54	346 961,22
Dépenses d'équipement	1 477 276,26	1 935 471,22	3 691 511,37	2 350 374,83	1 202 732,16	1 738 270,61
TOTAL DRI	1 775 073,74	2 224 553,51	3 981 386,65	2 961 351,48	1 539 709,70	2 085 231,83

Annex 3 Recettes d'investissement.



Annexe 3 Dépenses d'investissement



Répartition financière de la dette

Annexe 4

Source : CA, CA 2011 provisoire

